

329

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 329 11 septembre 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
jusqu'à fin 1976 : 50 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Pierre Bossy

Le secret des comptes

L'offensive contre la politique sociale, esquissée en période de prospérité, va bon train. Les assurances sont aujourd'hui la cible d'attaques systématiques, directes ou plus sournoises. C'est ainsi que dans certains milieux et dans certains textes officiels, on souligne volontiers que les dépenses pour les assurances sociales ont augmenté plus vite ces dernières années, proportionnellement au budget de la Confédération et en millions, que celles pour la défense nationale.

La remarque est certes fondée, mais le phénomène paraît justifié surtout à une époque politiquement stable et dans un pays économiquement fort. C'est pourtant entre autres cette analyse qui a permis, après le vote négatif du 8 décembre 1974, l'amputation des montants consacrés aux assurances sociales (AVS et assurance-maladie) par la Confédération. Les 540 millions rognés sur la contribution fédérale à l'AVS vont dès lors permettre à la Confédération de n'intervenir que très peu dans le financement de l'AVS de 1975 à 1977.

La perte de substance réelle est compensée par l'augmentation des cotisations des employeurs et

Super-bénéfices

La Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande (SLERS) a le bras long et elle tient à ce que ça se sache. Par une lettre adressée à ses membres libraires, elle les invite ni plus ni moins à boycotter les Editions Stock. Motif : ces dernières ont eu l'audace de céder à la Guilde du Livre à Lausanne un titre (« Ma Vie en plus », de Françoise Prévost) quelque trois mois après sa parution, soit avant que les libraires aient eu le loisir de faire leur petit bénéfice sur l'ouvrage en question.

Cette mesure d'intimidation pourrait surprendre les non-initiés : tout le stock des Editions Stock

des salariés. Même scénario contestable pour l'assurance-maladie.

Cela s'appelle faire flèche de tout bois pour fonder une politique ! Outre que le bien-fondé de ces comparaisons ne résiste pas à l'analyse, celles-ci souffrent au surplus d'être entachées d'une grave anomalie. Que l'on examine le régime des allocations aux militaires pour pertes de gain (APG) où l'augmentation des cotisations est également entrée en vigueur dès juillet 1975 ! Cette assurance qui a pour but d'accorder une rétribution partielle aux militaires au service de la Confédération est, avec l'assurance-accidents, la seule branche de la sécurité sociale à laquelle les pouvoirs publics ne versent aucune contribution, celle-ci étant en effet financée uniquement par les cotisations des employeurs et des salariés ainsi que par les intérêts du fonds de compensation. Ceci posé, on est en droit de se demander si le régime des APG a vraiment sa place dans les assurances sociales et si les quelque 300 millions de dépenses annuelles à ce chapitre ne devraient pas figurer dans la rubrique « défense nationale » des comptes de la Confédération. Ce transfert creuserait justement l'écart entre les dépenses militaires (première place) et celles consenties pour les assurances sociales (deuxième)...

boycotté en guise de représailles pour une seule « facilité » accordée à la Guilde du Livre...

A l'examen on comprend mieux la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande : plutôt réagir violemment que de permettre au public de comparer ses prix avec ceux du club lausannois ! Pour le livre en question, par exemple, qui coûte 30 francs en France, la SLERS demande 22 fr. 60 et la Guilde 18 fr. 50 (campagne d'été : 15 fr. 90); cette dernière s'en tient donc à peu près au change normal, la table de conversion de la SLERS (entrée en vigueur le 1er mars dernier et intitulée sans fausse honte « Barème officiel de conversion des francs français en francs suisses ») autorisant elle un super-bénéfice de 3 fr. 60...

Il y a des boycott qui se perdent.

L'affaire de la « Tribune-Le Matin » : le grand soir des journalistes n'est pas pour demain

Licenciements à la « Tribune de Genève », licenciements à la « National Zeitung », licenciements à la « Tribune-Le Matin », trois des plus importants journaux suisses par le tirage (respectivement 5e, 7e et 8e l'an passé dans les classements officiels) compriment leurs effectifs rédactionnels. La baisse brutale des ressources publicitaires, le poids des énormes investissements en équipements techniques consentis ces dernières années, le prix à payer pour une presse enfin parvenue à l'âge « adulte » de la gestion stricte et efficace, les explications ne manquent pas qui permettent de comprendre les décisions des éditeurs. Il reste surtout que ces bouleversements laissent entrevoir un milieu professionnel dont l'organisation est en retard d'une époque : les journaux vivent à l'heure du management, les journalistes et leurs patrons (à quelques exceptions près dans les rédactions cossues) en sont encore, ou peu s'en faut, au côtoyement au sein d'une « grande famille », unie pour le meilleur et pour le pire. D'où des discordances qui ne peuvent que s'amplifier. Jusqu'ici, le confidentialisme de rigueur dans la presse avait assourdi les éclats ; avec les difficultés économiques, les véritables questions passent peu à peu dans le domaine public. L'« affaire » de la « Tribune-Le Matin » vient confirmer ce diagnostic, devrait permettre même de l'affiner.

Trois étapes

Sortons des bruits de couloir et des secrets d'alcôve qui prennent paradoxalement une ampleur inaccoutumée parmi les spécialistes de l'information. Les faits, donc :
Première étape. L'Association de la presse vaudoise (APV : quelque 260 journalistes professionnels actifs) publie vendredi passé un communiqué

qui tombe sur les téléx au milieu de l'après-midi : « L'APV a pris connaissance des licenciements de journalistes professionnels au « Journal de Nyon » et à la « Tribune de Lausanne - Le Matin ». Elle condamne le fait que les règles impératives concernant l'information des rédactions n'aient pas été observées et qu'à l'heure actuelle l'incertitude plane encore sur le sort de plusieurs rédacteurs. L'APV s'élève contre ces entorses aux principes de la convention collective qui contribuent à alourdir le climat d'insécurité qui règne dans la profession. Elle suit de près les modes de licenciement et s'efforce d'en atténuer les effets. Pour ce faire, elle a déjà mis sur pied un fonds spécial de solidarité auquel pourront recourir sans délai ses membres en difficulté. Elle rappelle en outre à tous les organes de presse l'obligation qui leur est faite de confier leurs tâches rédactionnelles à des journalistes professionnels. »

Inquiétude

Les termes soigneusement pesés de ce texte doivent traduire l'inquiétude d'une assemblée des journalistes vaudois, tenue le matin même et réunissant (c'est un record) à peu près un tiers des membres actifs de l'association. Quatre licenciements à la TLM, un au « Journal de Nyon », s'ajoutant aux quinze déjà intervenus depuis quelques mois en Suisse romande : les journalistes réalisent qu'ils ne pèsent pas lourd dans la balance à l'heure de la rationalisation. On admettra que ces deux petits paragraphes sont encore modérés s'ils doivent traduire les rapports réels entre les éditeurs et leurs employés. A cela une explication : les temps sont si incertains, les informations si fragmentaires, les situations personnelles si différentes (quelle communauté d'intérêts entre des journalistes de la radio, confiants dans la

solidité de leur statut de quasi-fonctionnaires, et des journalistes de petits journaux soumis à l'arbitraire de leur patron ?), et par-dessus tout les moyens d'action de l'association en tant que telle sont si lâches, qu'il n'y a pratiquement aucune place pour la définition ou la défense nette de l'intérêt commun de la profession...

Les privilèges de la radio

Deuxième étape. Au moment où les rédactions reçoivent le dit communiqué, M. Marc Lamunière, éditeur de la TLM, accueille un journaliste de la radio et de la télévision venu aux nouvelles. En toute sérénité (l'émission passera sur les ondes à 19 h. 15), il plaide pour une nouvelle formule de la « Tribune », dément avoir violé la charte de rédaction de son journal, et confirme avoir honoré ses devoirs d'information.

L'émission sera pour le moins contradictoire : aux affirmations de M. Lamunière, feront écho les réserves du président de l'Association de la presse vaudoise. Et les spécialistes de la radio d'enregistrer sans autre...

Troisième étape. Le lendemain matin, tous les journaux suisses romands d'une certaine importance (y compris la TLM, « 24-Heures » et « La Suisse », parties du même groupe financier indirectement mis en cause, Lousonna) passent le communiqué sans commentaires. M. Lamunière aura réservé ses impressions aux moyens audiovisuels...

Un climat

Quatre licenciements : il n'y aurait pas lieu de revenir sur ces détails, s'ils n'étaient extrêmement révélateurs d'une atmosphère. Première question : comment trancher entre la parole d'un chef d'entreprise et celle des délégués du personnel ? Le premier met en avant le coût social inévitable (les quatre licenciements en cause) de la ratio-

nalisation de son entreprise : la TLM doit faire peau neuve pour prendre un nouvel élan (même si ce journal était l'un des rares à avoir gagné quelque audience en 1974 !), se différencier de son concurrent, mais néanmoins voisin de palier, « 24-Heures », pour gagner les qualités d'un « véridique journal complémentaire, sérieux, à l'actualité très commentée, à l'information rapide ». Les deuxièmes s'indignent de devoir seulement subir les décisions prises au sommet, y compris celles qui touchent aux postes de travail. C'est cette indignation que reflète le communiqué de l'APV.

Convention collective et charte

Au centre du débat, la convention collective (en voie de renégociation au niveau romand, malgré l'imbroglio né de l'éclatement de l'association regroupant les éditeurs) et la charte, qui régit les rapports entre journalistes et éditeur tant à la TLM qu'à « 24-Heures » et qui contient en effet des prescriptions strictes quant à l'information des employés sur la marche de l'entreprise. Les

deux parties s'abritent derrière ce document pour affirmer leur bon droit...

Passivité dangereuse

A ce stade-là de l'affrontement, on peut comprendre le flegme de l'éditeur qui ne prend pas la peine de se justifier dans les colonnes de son journal : il tient le couteau par le manche. On comprend mal en revanche la passivité relative des journalistes en cause, et surtout celle de leur association : la charte en question a-t-elle vraiment été violée, oui ou non ? Si oui, si vraiment la participation, dans le seul texte qui l'imposait, est restée lettre morte, les armes à disposition n'autorisent-elles pas une riposte plus vive ? Pourquoi hésite-t-on alors à les utiliser ? Il semble bien, en définitive, que seule la faiblesse de leurs accusations retenaient les journalistes de la TLM d'entraîner leur association dans une contre-attaque de plus grande envergure...

Ce point réglé, reste la deuxième question, beaucoup plus vaste. Car l'enjeu dépasse, et de loin, la seule situation professionnelle des journalistes.

Il y va de l'intérêt des lecteurs. Par leur fonction, les journalistes assurent aussi, entre l'entreprise commerciale qui les emploie et le public, un intermédiaire conscient et organisé qui donne son poids à l'information ; démissionnent-ils de ce rôle, que le lecteur se retrouve seul face à l'éditeur dont le seul but peut être de « vendre du journal ». C'est l'imminence de cette mutation dangereuse qu'indique à tout le moins l'« affaire » de la TLM, tant dans ses prolongements au sein de l'entreprise que dans le cadre de l'association de la presse, à travers la position des journalistes, englués dans la défense ponctuelle d'intérêts fragmentaires, surpris (?) par la dureté de la récession. Court-circuiter ce processus, encore accéléré par les tensions économiques, c'est retrouver une plus large cohésion dans les milieux journalistiques, lesquels regagneraient ainsi une influence nécessaire à la crédibilité de la presse. L'union au sein d'un syndicat, même si elle ne changeait pas « ipso facto » les rapports de force, même si elle n'était pas la panacée universelle, clarifierait au moins les rapports entre les membres en créant les conditions d'une action commune, et surtout codifierait le dialogue nécessaire entre les parties.

Une voix unique pour les syndicats

Aurons-nous bientôt l'hebdomadaire syndical que nous estimons indispensable ? C'est possible. Le congrès de Bâle de l'Union syndicale suisse (USS), en novembre de cette année, se prononcera sur des réformes de structures de la principale centrale syndicale de notre pays. Le rapport de la commission qui a préparé la réforme est publié dans le numéro d'août de la « Revue syndicale » (Case postale 64, 3000 Berne 23). C'est un document à étudier et à discuter dans les sections syndicales, car les

problèmes abordés sont essentiels pour l'avenir du mouvement syndical en Suisse.

Arrêtons-nous au chapitre touchant à l'information. Voici les quelques variantes envisagées en vue d'une rationalisation de la presse syndicale :

- 1. Hebdomadaire USS qui se substituerait aux journaux fédératifs et pourrait être vendu dans les kiosques ou diffusé par abonnement.*
- 2. Journal de l'USS avec pages réservées à chaque fédération ;*
- 3. Journaux fédératifs avec supplément USS ;*
- 4. Pages communes (solution déjà adoptée en Suisse romande).*

C'est la seconde proposition qui a l'appui du Comité syndical. La commission s'est refusée à entrer en matière sur la création éventuelle d'un hebdomadaire de gauche avec la participation de l'USS, du PSS et d'autres organisations : « Sa réalisation ne permettrait pas de résoudre le problème de la rationalisation de la presse syndicale. »

Diverses autres mesures sont envisagées pour étendre l'audience syndicale, pour améliorer l'information interne et pour organiser des cours de formation à l'information.

Souhaitons que le fédéralisme corporatiste n'entravera pas cette tentative réaliste de renforcer l'impact syndical sur notre vie nationale.

Aide au développement et gaspillage planétaire : pauvreté bien ordonnée commence par soi-même

« Le voyage le plus long commence par le premier pas. » Ce proverbe chinois ouvre un rapport extraordinairement stimulant sur le développement mondial¹ que les délégués des Nations Unies devraient discuter lors de la prochaine assemblée générale de l'organisme international en question.

La problématique globale de la croissance planétaire exposée tout au long des quelque 130 pages de cette étude, mériterait déjà que l'on s'y attardât longuement ; nous le ferons certainement, puisque les bases mêmes d'une politique helvétique d'« aide au développement » sont encore à définir.

Pour l'heure, arrêtons-nous aux propositions concrètes formulées, qui éclairent d'un jour cru nos relations avec le tiers monde : le « premier pas » du long voyage qui mène vers la coexistence avec les plus pauvres de la planète est à franchir chez nous, et rapidement. Tous les Schwarzenbach du monde n'y changeront rien. Des « amorces de solution », disent les auteurs ; des amorces explosives, en tout cas.

Une réflexion sur ces sujets est sans doute d'autant plus indispensable aujourd'hui, que la « relance » nationale occupe les esprits, les monopolise même, au point que la solidarité internationale paraît n'être plus qu'un hochet juste bon à bercer des utopies humanistes.

La toile de fond. « Entre les besoins des milliards d'êtres humains vivants ou à naître, et les limites écologiques, il y a une marge de liberté qui rend possible un autre développement, que faciliterait un nouveau système de relations internationales.

Cette marge est flexible ; on peut l'élargir. Dans les sociétés du tiers monde, comme dans les pays industriels, elle dépend de la nature des politiques définies et mises en œuvre et, le plus souvent, de profondes transformations des structures socio-économiques propres à favoriser l'égalité et à libérer l'énergie créatrice des masses. »

L'urgence. « L'état du monde, caractérisé par la misère des masses et la dégradation de l'environnement, est inacceptable. Il doit changer. Beaucoup le reconnaissent, quoique de manière différente. »

Tenir compte de ces pétitions de principe, c'est formuler des propositions concrètes pour le changement.

Le terrain choisi pour la mutation, la Suède. A titre d'exemple, les auteurs travaillent sur un terrain politique et économique relativement familier pour les Suisses, et ils pensent pouvoir changer considérablement l'orientation du développement suédois tout en s'appuyant sur le système de valeurs actuellement prédominant, et en tablant sur les points suivants, qui sont assez proches de la réalité helvétique pour nous stimuler valablement :

a) « La tradition démocratique qui, en Suède, garantit les droits des personnes politiques, la liberté d'expression et de réunion, etc. (le développement devrait donc évidemment s'effectuer dans un cadre démocratique où la société chercherait à atteindre des objectifs définis selon un libre processus et conformes aux principes démocratiques). »

b) « Les caractéristiques fondamentales de l'Etat-providence, qui assume la responsabilité collective de prodiguer des soins à chaque citoyen et de veiller sur leur sécurité : programme pour les chômeurs, soins pour les malades, les infirmes, les personnes âgées, etc. »

c) « L'exigence générale d'un meilleur environnement, qu'il s'agisse de l'environnement naturel ou de l'environnement dans le cadre de la vie active (lutte contre la pollution, contre les accidents de travail, etc.). »

d) « Le fait d'accepter que le monde forme un tout, que l'idée de solidarité ne doit pas s'enfermer dans les frontières nationales, et que, par conséquent, nous avons le devoir, en tant que nation, de veiller à ce que les ressources de la planète soient réparties en fonction des besoins de chaque pays. »

Cette plateforme pourrait donc être acceptée « en principe » par tous les Suédois (lirions-nous les Suisses ?). A partir de là, et avant même de formuler des propositions concrètes, un consensus devrait être trouvé sur les principes de base suivants :

— Nécessité écologique : « La primauté de l'économie ne peut plus être défendue ; ce sont les conséquences à long terme des phénomènes écologiques qui déterminent les limites dans lesquelles ceux qui sont aux points de décision peuvent envisager les différentes solutions. »

— Le contenu de la croissance et la sélectivité dans l'innovation : « On ne peut plus se livrer à une consommation prodigue d'énergie et de matières premières ; il faut satisfaire les besoins de tous ; que la croissance soit lente ou rapide, son contenu est affaire politique ; le principe selon lequel toute innovation technique, qui semble pouvoir déboucher sur le marché, sera pleinement exploitée, doit faire place à une politique plus consciente en vue de favoriser les innovations qui permettent de satisfaire les besoins. »

— Nouveaux types de dépendance : « A l'intérieur de chaque pays, comme entre tous les pays, les relations sociales doivent être basées sur l'égalité, et partant, dans le respect intégral des principes de souveraineté, d'autonomie et de diversité. »

¹ « Que faire », Rapport Dag Hammarskjöld 1975, collection Development Dialogue 1975 1/2.

Il est certain que l'adoption de ces thèses préalables feraient déjà problème dans nombre de pays développés. Si elles réunissaient pourtant l'approbation d'une majorité, il serait alors possible d'envisager la mise en application des cinq propositions suivantes, calculées pour être l'amorce décisive à une politique différente du développement.

1. Un plafond pour la consommation de la viande

Aujourd'hui, en Suède, la consommation (inégaie, bien sûr, parmi les différentes catégories de revenu) annuelle de viande par habitant est de 58,4 kilos (1974), répartis ainsi : bœuf, 16,6 kg ; porc, 30,7 kg ; veau, 1,8 kg ; volaille, 4,2 kg ; divers, 5,1 kg.

Si l'on sait que la production de 1 kilo de viande de bœuf exige en moyenne 2,5 kg de céréales (et 7,3 kg de foin), on se rend compte combien la consommation de cet aliment pèse lourd dans le budget alimentaire. D'où la proposition de ramener le niveau de consommation maximale annuelle par habitant à 15 kg pour le bœuf et 22 kg pour le porc, tout en maintenant le niveau actuel pour le veau et les volailles.

Faire en sorte que soit respecté le plafond ainsi établi, en appliquant la méthode qui consiste à distribuer des coupons et en imposant un contrôle des prix, plutôt qu'en procédant à des interventions directes sur le marché, permettrait d'une part, d'assurer une répartition plus égalitaire et, d'autre part, d'augmenter la consommation de viande de certaines catégories de personnes.

2. Un plafond pour la consommation de pétrole

La dépendance « pétrolière » : un problème politique important (la consommation suédoise s'est accrue spectaculairement, passant de pratiquement zéro en 1945, à 3,5 tonnes par habitant en 1970, réparties de la façon suivante : 1,8 tonne

pour le chauffage, 0,9 tonne pour l'industrie, et 0,8 tonne pour les transports).

D'où la proposition de ramener le niveau de consommation annuelle par habitant à 3,5 tonnes environ. Un objectif à long terme qui pourrait être atteint en recourant à une réglementation des importations et à un contrôle du marché, en imposant des restrictions sur le plan technique et des sacrifices secondaires et en prenant d'autres mesures, notamment dans le domaine de l'habitat et des transports (voir ci-dessous).

3. Une utilisation plus économique des bâtiments

En moyenne, chaque Suédois dispose de quelque 40 m² de surface habitable (environ deux tiers de cet espace est résidentiel) : « L'expérience quotidienne montre que l'on pourrait utiliser de façon plus économique l'espace disponible, sans pour autant apporter de grands changements dans l'utilisation qui est faite actuellement. »

D'où la proposition de diminuer de 20 % l'importance de l'espace occupé par habitant (le renouvellement du capital représenté par les constructions immobilières étant assez lent, la période de transition s'étendrait sur au moins dix ans). Les bâtiments constituant un facteur-clé de la politique de l'énergie en Suède, on voit d'emblée les répercussions d'une telle mesure sur la consommation de mazout par habitant pour le chauffage, par exemple...

Les moyens : « Les pouvoirs publics pourraient établir une réglementation visant à favoriser l'utilisation de techniques permettant d'économiser les ressources dans la construction et dans l'utilisation du patrimoine existant ; on devrait s'attacher à mettre au point un système qui pénaliserait l'utilisation insuffisante des bâtiments plutôt que l'excès de leurs dimensions ou leur valeur sur le marché ; pour les espaces non résidentiels, de larges économies pourraient être réalisées en affectant ces derniers à des fins différentes au cours de la journée... »

4. Rendre les biens de consommation plus durables

Quatre mesures parmi beaucoup d'autres, qui permettraient d'allonger la vie des biens de consommation (jusqu'à intervenir réellement sur le rythme de la croissance en général) :

— « Réglementation, par des lois, de la durée moyenne d'utilisation de produits clés ; le contrôle permettant de s'assurer que les produits répondent à des normes dont le respect serait de la responsabilité du fabricant. »

— « Là où ce serait possible, le fabricant serait responsable de la fiabilité de tous ses produits tout au long de leur vie utile (y compris la mise au rebut et, lorsque ce serait possible, le recyclage). »

— « Nécessité pour les associations de consommateurs d'insister pour que soit donnée la préférence aux produits aisément réparables, et pouvant être entretenus facilement. »

— « Certains produits de base (par exemple les vêtements de travail, les chaussures, les bicyclettes) de très haute qualité devraient être fabriqués et mis sur le marché dans un but non lucratif. »

5. Suppression des voitures particulières

A ce chapitre, le diagnostic est particulièrement sec : « Dans la plupart des régions suédoises, la population est encore assez dispersée, et il apparaît tout à fait normal que la voiture continue d'être le principal moyen de transport, sauf dans les zones où la densité de la population est élevée. Mais, si l'on veut éviter que ce moyen de transport ne prolifère dans les villes et dans toute l'économie du pays comme un véritable cancer (coût actuel d'une voiture : 25 % des dépenses totales d'une famille), il importe de le soumettre à tous les contrôles nécessaires. Il conviendrait tout d'abord d'interdire aux personnes et au sec-

● SUITE ET FIN AU VERSO

Aide au développement et gaspillage planétaire (suite et fin)

teur privé dans son ensemble la possession de voitures. »

Une réglementation devrait comporter au moins les dispositions suivantes :

— l'utilisation de la voiture serait interdite dans le centre des villes où les moyens de transport publics seraient tout indiqués ; les voitures particulières ne seraient plus utilisées que pour les voyages d'une certaine importance, et seraient mises à disposition par des agences municipales de location ;

— en dehors des villes, la vitesse serait limitée à 90 km/h et, pour que cette vitesse soit respectée, on cesserait simplement de produire des voitures plus rapides (comme c'est le cas aujourd'hui pour certains vélomoteurs).

D'où une diminution sensible de la consommation d'essence et d'huile ; d'où une diminution attendue du nombre d'accidents, etc.

Une valeur symbolique

L'effet escompté de telles mesures ? « Il va sans dire que l'influence directe que peuvent avoir ces projets sur l'équilibre mondial des ressources ou sur les conditions de vie est minime. Si ces propositions présentent un intérêt, c'est à un tout autre niveau. Une valeur plus que symbolique s'attacherait au fait qu'un pays riche donne effectivement suite à ses propres déclarations d'intention, et que cela pourrait suggérer à certains pays du tiers monde un moyen d'accélérer le processus de développement. Mais si ces propositions étaient acceptées, elles influenceraient essentiellement le climat politique de la Suède.

« Le changement réel dans la vie quotidienne serait sensible, mais pas spectaculaire. Dans le domaine de l'automobile, les restrictions constitueraient tout d'abord une gêne pour la famille, mais on s'habituerait vite à ne plus considérer la possession d'une voiture particulière comme

l'objet d'une préoccupation constante. On observerait, d'autre part, une modification des régimes alimentaires. Une réduction sensible de la consommation de viande de porc aurait probablement une influence positive sur l'état de santé. Le rationnement de la consommation de la viande conduira à une meilleure connaissance des besoins réels du corps humain en protéines et calories. » De façon plus générale, les cinq mesures proposées entraîneraient très probablement un changement d'attitude de la part d'une grande partie de la population, qui prendrait mieux conscience des réalités du système international et des gaspillages qui sont le fait de la vie moderne. Les économies d'énergie et les discussions que le problème de l'énergie a suscitées depuis un an et demi semblent montrer qu'un tel changement de comportement est possible. »

Agir sur l'alimentation individuelle (bœuf), imposer des restrictions collectives (pétrole), susciter un effort d'imagination pour l'utilisation d'installations en commun (bâtiments), intervenir dans un secteur-clé de la production (biens de consommation) et, par là assurément, repenser le rôle de l'administration par exemple, fixer des limites au « progrès » (la voiture !), les spécialistes des Nations Unies n'y vont pas de main morte ! A imaginer les retombées des quelques propositions rapidement décrites ci-dessus, c'est un nouvel « art de vivre » que l'on découvre. Même s'il ne s'agit là que d'ébauches, même si le choix des terrains d'action relève de l'utopie, ce bouleversement paraît bien dans la ligne inévitable de notre solidarité avec les plus pauvres. S'il peut paraître choquant, c'est que l'on ne parle plus seulement d'exportation de richesses vers les déshérités, mais que l'on agit sur les excès de richesses des nantis, appelés à ne plus gaspiller le capital planétaire. A n'en pas douter, après l'échec de la politique traditionnelle de la charité, qu'elle soit publique ou privée, de telles réflexions sont indispensables.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Des palliatifs

La faiblesse de la presse socialiste n'a pas encore décidé les responsables à chercher sérieusement une solution réaliste pour donner au principal parti suisse un organe largement répandu. Actuellement, et la baisse des budgets publicitaires joue là un rôle indéniable, plusieurs éditeurs cherchent des moyens de s'en sortir, qui nous paraissent peut-être des palliatifs. Pour le « Basler AZ », cela sera soit la disparition, soit l'adoption de la formule de l'« Ostschweizerische AZ », c'est-à-dire celle d'un journal aux gros titres, au « lay out » agressif, et qui n'a pas la prétention d'informer complètement des lecteurs que l'on sait abonnés à un autre journal local plus complet. Le « Thurgauer AZ », en quelques jours, a modifié sa formule et doublé le volume de lecture offert, en publiant cinq pages quotidiennes de politique suisse, de politique étrangère et de sport livrées par le « Badener Tagblatt ». Ainsi le quotidien libéral de Baden fournit une matière importante à trois quotidiens socialistes de Winterthour, de Schaffhouse et de Thurgovie. Cela ne convient pas à tous les lecteurs thurgoviens qui craignent cette influence « bourgeoise » dans des journaux socialistes, mais le rédacteur du « Thurgauer AZ » souligne qu'il n'y avait pas d'autre choix si l'on voulait éviter la disparition du journal d'Arbon.

Dynamisme à Aarau

L'« AZ Freier Aargauer » d'Aarau semble, quant à lui, décidé à lutter pour subsister. On le trouve maintenant dans des kiosques de Zürich et de Berne, par exemple, et il vient de commencer à publier une page hebdomadaire de la Suisse centrale pour combler le vide qui a suivi la disparition de l'« Innerschweizerische AZ ». Sera-ce suffisant pour sauver ce quotidien, imprimé main-

tenant sur les presses du journal radical « Aargauer Tagblatt » ?

Un autre journal malade est le « Leserzeitung ». Il a publié 11 numéros et n'a conquis qu'un nombre insuffisant d'abonnés. L'assemblée des lecteurs-proprétaires ne semble pas avoir fait apparaître de solution miracle. Dommage !

Les privilégiés

En revanche, la presse à fort tirage se développe. L'hebdomadaire « Weltwoche » publie, chaque semaine depuis le début de septembre, un dossier de plusieurs pages sur une question d'actualité, en plus de la riche matière déjà fournie.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Ces canailles aux cheveux longs

Je lis dans... mais, au fait, je vous laisse deviner ! : « Il y a trois jours, j'ai reçu d'un de mes meilleurs amis de Paris, une lettre qui m'a à la fois ahuri et peiné. Il y consacrait plus de quarante lignes aux jeunes d'aujourd'hui. (...) Il ne parle que de canailles aux cheveux longs et aux ongles noirs qui manifestent dans les rues, faute de discipline.

» Or, les lycéens de France viennent, pendant une semaine, de montrer leur lucidité. Ils ont fait plusieurs manifestations. C'était les filles qui se chargeaient du service d'ordre et qui, des deux côtés des rues et des avenues, isolaient le cortège en se tenant la main pour former la chaîne.

» Les étudiants des universités ont fini par suivre le mouvement, et par occuper certaines universités. Puis, ce sont les syndicats ouvriers qui ont décidé à leur tour de se joindre aux lycéens.

» Ce matin (8 avril 1973), à la radio, on donnait des extraits d'un discours du président du Conseil qui menace les lycéens de les faire marcher

POINT DE VUE

Un lopin d'Espace

Je m'en doutais, mais je suis content, tout de même, de le voir confirmé.

Le colloque qui s'est tenu récemment à Princeton et qui était consacré à la colonisation de l'Espace a donc établi quasi définitivement un fait: il faudra des poules, des lapins et des cochons. Le gros bétail, ça viendra plus tard. Les futurs continents artificiels de l'Espace — vous pouvez rigoler, mais nous n'y couperons pas — auront leur petit bétail. C'est une bonne chose.

On a pu calculer qu'il suffirait de maintenir une dizaine de poules, deux coqs et une bonne trentaine de poulets pour qu'un habitant de station orbitale ait ses 250 grammes de viande chaque jour. Comme il n'est pas indispensable de manger de la viande et des omelettes quotidiennement, l'effectif pourrait être réduit.

D'aucuns pourraient croire que tout cela n'est que faribole. Erreur funeste. L'étude des systèmes écologiques clos, basés sur des cycles régénératifs, s'avère formidablement riche, passionnante. Pas question de jouer au Plan

au pas, qu'ils le veuillent ou non. Il est vrai que c'est un ancien colonel. Il y a beaucoup de colonels, aujourd'hui, à la tête des gouvernements, dans le monde entier. On dirait qu'une vague de fascisme se dessine. C'est surtout, je pense, une vague de peur.

» Comment les lycéens ne seraient-ils pas éccœurés et inquiets pour leur avenir, après avoir vu à la télévision la dernière campagne électorale et le grouillement d'intérêts malpropres dont elle s'est accompagnée, d'avoir vu aussi ces élus satisfaits, qui ressemblent à des revenants d'un autre monde ?

Mansholt et de faire les casseurs. On se rend compte que les équilibres biologiques, les échanges de matière et d'énergie, les rythmes, sont fantastiquement subtils et compliqués. Pas question de forcer les doses, d'exploiter, de gaspiller, de croire qu'il « suffit de ». Exclu d'introduire un nouvel élément sans tenir compte des interactions possibles avec tous les autres. Qu'une mutation ou une panne imprévue survienne, et c'est la catastrophe.

Interdisciplinarité absolue: impossible que les techniciens bricolent dans un coin et les biologistes dans un autre. S'ils ne travaillent pas ensemble, ils sont cuits et ils ne l'auront pas volé.

Si la structure sociale ou légale mise en place dans une station de l'Espace n'est pas respectueuse de l'homme, cric-crac, tout le truc vous tombe sur la tête.

Bref, on découvre donc que la technique doit être au service de l'homme et se plier aux exigences de la Vie. Sinon, plotch..! Espérons donc que ces beaux principes, une fois appliqués dans l'Espace, redescendront sur Terre. Sinon, couic..!

Gil Stauffer

« Ils continuent, comme aux Etats-Unis par exemple, où l'ITT est plus forte que le gouvernement, à s'allier avec les financiers du même genre qu'eux-mêmes dans les différents pays. C'est une sorte de toile d'araignée financière, ou un grand filet de pêche qui s'étend de plus en plus sur le monde pour attraper les petits poissons que nous sommes.

» Les lycéens l'ont compris. Ils sont éccœurés. Si j'étais à Paris, je serais ravi que mon fils (...) descendît dans la rue et prit, avec ses camarades, ses responsabilités. »

Qu'en pensez-vous ?

J. C.

Halles de l'Île : la bouffe ou la vie

Nous aussi, à Genève, on a notre « affaire des halles ». Elles n'ont peut-être pas le style aussi original que les pavillons de Baltard, mais elles ont quand même leur petit charme d'eau, avec cet air d'île ou de long navire qui les caractérise et un bon bistrot bien vivant, l'ensemble s'intégrant avec harmonie au site et au Rhône : je veux parler des Halles de l'Île, qui risquent bientôt de passer à leur tour à la moulinette. Il est en effet question de les démolir pour cause de vétusté, et de les remplacer par un grand « snack ». C'est pourquoi, sur l'initiative du conseiller municipal Pierre Jacquet (soc.), une pétition en vue de les conserver vient d'être lancée auprès des groupements culturels genevois, assortie d'une proposition concrète d'utilisation : faire des Halles de l'Île, admirablement situées, un centre d'animation artistique et culturelle, — une sorte de Maison des Artistes polyvalente, mise à la disposition aussi bien des peintres et des sculpteurs que des musiciens et des comédiens, et qui fait actuellement défaut à Genève.

500 000 francs pour une démolition

Pourquoi une pétition ? A la fois pour préserver un bâtiment sentimentalement, architecturalement et historiquement intéressant (il n'en reste plus tellement), et pour lui rendre vie, utilement et sans frais exagérés. Construites en 1820, les Halles de l'Île ont été le théâtre d'un marché animé et permanent jusqu'en 1958, date à laquelle le Service d'hygiène a demandé que l'on prenne certaines mesures d'entretien. Les choses traînant comme au fil du Rhône (et comme d'ordinaire), on s'est contenté en guise de remède de résilier peu à peu les baux des commerçants. Depuis quelques années, le bâtiment est entièrement vide. Et en triste état. On a donc envisagé de le détruire

et ouvert, en 1971, un concours afin de le remplacer par un restaurant. Un projet a été primé. Seulement il y a un hic : son coût, alors estimé à deux millions et demi, ne permettra certainement pas de le réaliser avant quelques nouvelles années. En conséquence de quoi, le Conseil administratif a demandé au Conseil municipal un crédit de 500 000 francs « pour la démolition des Halles et l'aménagement provisoire de l'emplacement à destination des piétons ». Probablement traumatisé par le spectre du Grand-Casino (encore un drôle de « couac » cette démolition-là, et personne n'a même eu l'idée d'assaisonner le néant qui lui a succédé de deux-trois brins d'herbe et d'y faire jouer les enfants, en attendant les temps meilleurs qui permettront d'édifier quelque nouvelle verrue afin d'agrémenter la rade, — mais baste, pour ce trou-là il est trop tard), le Conseil municipal a dit non. Le projet étant cependant revenu sur le tapis un peu plus tard, il a tout de même chargé sa commission des travaux de l'étudier.

Or 500 000 francs pour orchestrer une démolition et quelques bacs à fleurs en béton provisoires, c'est tout de même un peu... gratuit. Surtout s'il n'y a pas nécessité : selon expertise en effet, le bâtiment des Halles de l'Île, s'il est insalubre, reste solide sur ses bases. Il souffre d'une voie d'eau, d'une généreuse croûte de guano, et d'abandon. Les unes et l'autre réparables. Assertion que d'ailleurs le Département des travaux publics ne conteste nullement paraît-il, se bornant à souhaiter une solution rapide au problème, qu'elle fût dans un sens ou dans l'autre. Quant au restaurant projeté (et bien que le projet soit intéressant en soi), il présente un gros risque : celui de devenir la machine à nourrir presque exclusivement les employés des banques et des compagnies avoisinantes, et de tuer en somme ce qui reste du quartier, gagné peu à peu comme bientôt tout le centre par la grande prolifération bancaire et bureaucratique selon le schéma classique du mouvement pendulaire : animé à midi (le snack ne débiterait pas moins de deux mille plats), éteint la journée et le soir.

Nourrir les esprits et les estomacs

La pétition propose donc de faire d'une pierre deux coups : nourrir les estomacs en gardant le restaurant actuel, et les esprits en mettant à la disposition des sociétés d'artistes genevois, une fois n'est pas coutume, des ateliers et des salles de répétition, tandis que la grande halle centrale pourrait servir de halle d'exposition. C'est-à-dire leur donner l'occasion de se rencontrer; de travailler; peut-être d'exposer sans se ruiner; enfin d'avoir un certain contact avec le public. Une expérience de ce type est en cours à Bâle, où d'anciennes casernes, également conservées in extremis sur pétition, ont été transformées — on devrait plutôt dire métamorphosées — en centre artistique géré en coopérative par des groupements d'artistes, qui paient un franc par mètre carré et par mois. On peut objecter que la politique et le climat culturels de la ville de Bâle, extrêmement ouverts, ne sont en rien comparables à ceux, plus timorés, de la ville de Calvin. Mais justement. Pourquoi ne pas tenter l'expérience ? L'occasion est là. Il suffit d'un geste.

Mi bateau ivre, mi bateau-lavoir

Le Grand-Théâtre engloutit près de six millions par an pour astiquer ce prestige qui est le péché mignon de Genève, au détriment souvent d'une politique culturelle vivace; d'autre part, la ville vient d'acheter et de consacrer une très belle propriété à ses sportifs; dans une si bonne foulée, pourquoi ne pas vouer les 500 000 francs d'une démolition à une réfection et à des aménagements modestes (la remise en état totale des Halles de l'Île demanderait environ un million), qui permettraient de donner ainsi aux artistes un lieu de travail privilégié par la luminosité magique de l'eau, mi bateau ivre, mi bateau-lavoir, et qui n'en resterait pas moins accessible à tous, — et à tous les yeux ?

Martine Jaques-Dalcroze